

Journée d'étude des doctorant·e·s de l'IHMC

ENCADRER, CONTRÔLER, ADMINISTRER

La gestion des populations aux époques moderne et contemporaine

Jeudi 10 juin 2021, 9h-18h.

Lieu à définir, Sorbonne ou École normale supérieure, Paris 5^e arrondissement.

Appel à communications

La gestion des populations représente un enjeu majeur pour nos sociétés. Dernièrement, sa mise en œuvre par les forces de l'ordre lors des manifestations ou par les pouvoirs publics en ces temps de pandémie a cristallisé de nombreuses tensions politiques et sociales. Dans un tout autre domaine, sa rationalisation est au centre des théories du management en entreprise et du marketing.

Cette question de la gestion des populations a sous-tendu et sous-tend aussi de nombreuses réflexions en sciences sociales, régulièrement renouvelées depuis les années 1970 : sur l'enfermement, le maintien de l'ordre, les techniques de contrôle du corps, des pratiques ou des représentations, le fonctionnement des institutions et des entreprises, les migrations... Il en ressort une grande disparité dans la perception de ces pratiques selon les situations, les lieux, les temporalités.

De ce fait, les organisateurs et organisatrices de la journée d'étude doctorale de l'IHMC « Encadrer, contrôler, administrer » invitent les contributeurs et contributrices à mettre au centre de leur réflexion l'historicité de la gestion des populations et des individus pour les époques moderne et contemporaine. L'objectif est de questionner les rapports de pouvoir entre les différents acteurs qui s'y trouvent impliqués afin d'en dégager, au cours de la journée, les spécificités et les phénomènes communs, d'identifier des continuités et des ruptures selon les époques et les espaces.

« Encadrer » porte l'attention sur les pratiques qui visent à empêcher les débordements, les écarts aux comportements attendus, à maintenir les populations dans les limites de normes imposées. Il peut s'agir d'encadrer une population toute entière tout comme d'isoler un groupe ou un individu à l'écart de celle-ci, ce qui pose alors des enjeux de classification.

« Contrôler » suppose de vérifier la conformité à ces normes. Le contrôle peut s'opérer sur des populations à différentes échelles, au niveau d'un État, au sein d'une institution ou d'une entreprise, mais aussi sur les personnels d'encadrement, d'administration et de contrôle eux-mêmes.

« Administrer » permet d'interroger les modes de prise en charge des populations peut-être moins coercitifs et immédiats en apparence, mais qui visent à assurer au quotidien et sans bruit le bon fonctionnement des instances de pouvoir. Elle permet aussi de s'intéresser à l'impact sur les populations de l'organisation des territoires, de la gestion de l'information, ainsi qu'aux modes de fonctionnement des organes de contrôle et d'encadrement.

Une attention toute particulière sera portée aux acteurs, à leurs pratiques et aux résultats qui découlent de ces processus d'encadrement, de contrôle et d'administration des populations. Cette démarche vise tant à se positionner au niveau des personnes morales (États, institutions, entreprises...) qu'à prendre en compte le point de vue des individus qui y exercent des activités d'encadrement, de contrôle ou d'administration.

Il sera également nécessaire de réfléchir aux populations sujettes de l'encadrement. Si certaines pratiques ont pour objectif la prise en charge de l'intégralité du monde social, d'autres se concentrent sur des groupes sociaux particuliers ou sur des aspects précis de l'existence des individus, tels que leur capacité d'action, leur corps, les objets qu'ils produisent ou qu'ils s'échangent.

Il conviendra ensuite d'interroger les mécanismes et les pratiques d'encadrement, de contrôle et d'administration. Certains sont visibles (aménagement de l'espace, opérations de contrôle, identifications des personnes) ou coercitifs (réglementation, rationalisation du travail, usages de la violence, entraves des corps). D'autres sont moins immédiatement perceptibles, tels que certaines formes d'éducation, la légalisation de pratiques contestatrices, la normalisation de comportements, de transactions, de pratiques culturelles ou artistiques à dimension symbolique.

Enfin, il conviendra de mesurer autant que possible l'efficacité de ces pratiques, ainsi que les éventuelles soumissions, accommodements, négociations, contournements et résistances des populations concernées.

Modalités de soumission et calendrier

Une priorité sera donnée aux doctorantes et doctorants de l'IHMC. Cependant, il est souhaité que plusieurs communications soient aussi présentées par des doctorantes et doctorants d'autres laboratoires, institutions ou universités.

Les communications, d'une durée de 20-25 minutes chacune (selon le nombre d'interventions), seront suivies d'un temps de discussion avec un-e chercheur-se confirmé-e du laboratoire.

Les frais de déplacement seront à la charge des intervenant-e-s.

Pour participer, vous pouvez envoyer une proposition comportant un titre et un texte de présentation de l'intervention envisagée long de 1 500 à 2 000 caractères (espaces compris) **avant le 10 mars 2021** aux organisateurs et organisatrices :

- *Olivier Chopin* : olivier.chopin@icloud.com
- *Loanh Mirande* : loanh.mirande@etu.univ-paris1.fr
- *Aurélien Peter* : aurelien.peter@univ-paris1.fr
- *Pauline Teyssier* : pauline.teyssier@univ-paris1.fr

Cette journée d'étude s'inscrit dans la continuité de l'atelier doctoral de l'IHMC :
<http://www.ihmc.ens.fr/Atelier-doctoral-IHMC-2020-2021>

